A propos de l'histoire de l'Algérie contemporaine de Ch. A. JULIEN

par Mahmoud BOUAYED *

(Ch. A. JULIEN " Histoire de l'Algérie Contemporaine " Paris PUF. 1965. 632 p.)

Lorsqu'en 1931, *l'Histoire de l'Afrique du Nord* de M. Charles André JULIEN parut chez l'éditeur Payot, les historiens de la colonisation qui venaient de célébrer avec une insolente ostentation le centenaire de la chute d'Alger en juillet 1830, crièrent au scandale et à la trahison. En effet, contrairement à toutes les histoires et les théories raciales et belliqueuses des disciples des écoles de Paris, Rabat, Alger et Tunis, M. Charles-André JULIEN venait d'écrire une histoire où « l'indigène » n'était plus ce « sous-homme » incapable d'avoir un Etat, une civilisation ou même des réactions similaires à celles de l'Occidental. Habitués à cette bible de l'Histoire Nord Africaine rédigée par un Emile-Félix Gauthier et intitulée « *Les Siècles obscurs* » (il s'agissait évidemment de la période d'avant 1830) un des leurs « trahissait » la cause en écrivant que ces peuples avaient un passé, une histoire glorieuse, une civilisation en décrivant en outre sans fard les massacres, enfumages des populations qui accompagnèrent une certaine conquête et en parlant de la résistance armée, des spoliations de terres etc...

Si l'ouvrage se présentait sans appareil d'érudition, une bibliographie critique digne des plus grands spécialistes permettait aux chercheurs de pousser plus loin leurs investigations.

L'Histoire de l'Afrique du Nord de Charles-André JULIEN qui fut le livre de chevet de toute une génération d'Algériens vivant dans l'espoir, fut assez vite épuisée. Il fallut attendre 1951 (vingt ans après la première édition) pour voir commencer sous une forme bien différente la réédition de l'ouvrage. Deux professeurs de l'Université d'Alger allaient se charger de remettre à jour le livre et de le faire éditer chez le même éditeur Payot. Christian Courtois, professeur d'Histoire ancienne se chargea d'un premier volume allant des origines à l'apparition des Arabes dans le Maghreb (en 647 après Jésus Christ).

M. Roger Le Tourneau, Professeur d'Histoire, lui aussi, mais spécialiste de l'Occident musulman et qui venait de faire paraître une thèse sur « *Fès avant le Protectorat* », allait s'occuper de la période allant de la conquête arabe à la conquête française. Les deux ouvrages faisant partie de la collection « Bibliothèque Historique » de chez Payot se

---

* Conservateur de la Bibliothèque nationale d'Alger.

terminaient par une aussi riche bibliographie que leur ancêtre de 1931. Mais les deux volumes pêchaient comme tous les ouvrages de cette collection par une présentation laissant à désirer : mauvaise typographie, coquilles, disparition des illustrations (à l'exception de rares cartes et croquis).

Restait la période de 1830 à nos jours. M. Charles-André JULIEN s'était réservé cette importante période qu'il voulait non pas remettre superficiellement à jour comme les parties précédentes, mais refondre complètement en tenant compte des importants travaux de spécialistes ayant vu le jour depuis la publication de son *Histoire de l'Afrique du Nord*. Le nouveau né fut attendu longtemps. Il est vrai que M. JULIEN ne restait pas inactif : en dehors de ses activités politiques qu'il n'a pas abandonnées, de ses cours à la Sorbonne, de ses trois années (1957-1960) passées au Maroc où il participa à la mise en place de l'Université de Rabat, il continua à diriger des collections, à écrire sur l'Afrique, l'Océanie et surtout sur le Maghreb sur lequel il publia en 1953 son « *Afrique du Nord en marche* ».

Ce n'est qu'en 1965, que le premier tome de son *Histoire de l'Algérie Contemporaire* parut, remarquablement présenté par les Presses Universitaires de France. Il porte sur la période de 1827 à 1871, la plus cruciale de l'histoire contemporaine de notre pays avant la Révolution de 1954-1962. C'est cette période qui vit la mainmise des Français sur la plus grande partie du territoire national, l'épopée de l'Emir Abdelkader, qui tout en combattant l'ennemi, jette les bases d'un pays moderne, et la glorieuse résistance du peuple algérien conduit par les Beys Ahmed, Bou Maza, Si Aziz, Mokrani, Si Lalla, et tant d'autres. Cette période vit aussi la mainmise par les étrangers, colons ou sociétés, sur les moyens de production et en particulier la terre. Les Algériens ont perdu leur patrie, mais aussi les moyens d'exister. Le livre se présente sous la forme d'un in-8° cartonné de 632 pages, orné de 48 planches en héliogravure ayant à la fois une valeur esthétique et documentaire. C'est ainsi que, d'après des dessins faits en 1830 ou 1831, on y trouve une présentation de la mosquée Ketchawa avant qu'elle n'ait été transformée pour devenir la cathédrale St. Philippe ; des vues du vieil Alger, avant les grandes destructions qui ont suivi l'occupation, etc...

L'ouvrage tire son originalité d'une bibliographie critique de 47 pages où sont analysés tous les éléments d'information en précisant l'endroit où ils se trouvent et l'utilisation bonne ou mauvaise qu'il faut en faire. *L'histoire Contemporaine de l'Algérie* se termine par une liste de quelque 800 ouvrages avec la référence aux côtes des Bibliothèques nationales d'Alger et de Paris.

L'ouvrage débute par une présentation de l'Etat de l'Algérie en 1830. L'attitude de M. JULIEN est sans équivoque. Pour lui l'Algérie n'était qu'une colonie turque. Nous nous trouvons là en face d'un vieux sujet de discussions entre mon maître M. JULIEN et moi-même.

Il s'agit sans aucun doute de différences d'appréciations. Pour M. JULIEN, il me l'écrivait encore dernièrement : « *le sentiment d'autonomie (à l'époque des Turcs) ne prit à aucun moment un caractère*

national. Il ne le pouvait pas, car si les tribus ressentaient fortement leur originalité, elles ne concevaient pas, elles n'étaient pas à même de concevoir que l'ensemble territorial dont elles étaient un élément obscurément perçu, constituait un tout qui pourrait servir de base à une nation. La nation implique une conscience commune qui n'existait pas. Par contre, l'attachement à la terre des ancêtres, lié à des formes de civilisaiton, ce qui constitue le fondement du patriotisme, fut-il local, se manisfestait avec force et ne se démentit jamais.

« *L'occupation française qui fut non seulement étrangère mais chrétienne, bouleversa les conditions de vie indigène, fortifia ce sentiment qui après un long mûrissement se transforma en conscience nationale* ».

M. JULIEN reconnait cependant à la fin de sa lettre que « *cet exposé prêtera sans doute à discussion* ».

Je résumerai mes objections à la thèse de M. JULIEN comme suit : je n'ai pas la prétention de soutenir que l'Etat algérien à la veille de l'agression française de juin 1830 ait été une nation dans le sens donné à ce mot au 20ème siècle ; après tout l'Allemagne et l'Italie n'y sont parvenues qu'en 1870. Mais l'Algérie du début du 19ème siècle était un Etat indépendant. Quand un pays dispose d'une armée, d'une marine, d'un drapeau, qu'il a des relations avec d'autres pays, qu'il conclut des accords internationaux avec de nombreux gouvernements dont ceux de la France, de la Grande Bretagne et de l'Espagne, quand il fait la guerre ou signe la paix, sans engager son suzerain nominal, je pense que ce pays est en fait un Etat réellement indépendant. Cette indépendance vis-à-vis du calife de Constantinople se renforça à partir de 1711, date à laquelle les deys devinrent des représentants électifs des castes dirigeantes de l'Algérie. Reconnaître un calife comme l'ont toujours fait à travers les siècles la plupart des Etats musulmans, et un historien comme M. JULIEN ne l'ignore pas, n'est pas synonyme de dépendance. La souveraineté du calife de Constantinople sur l'Algérie n'était que théorique et l'auteur le reconnait lui-même dès la première page du livre, quand il dit : « *la suzeraineté de La Porte, valable en droit, n'était pratiquement qu'une fiction* ». Que le pays ait été dirigé par une caste militante d'origine étrangère (bien qu'elle fût de la même religion que la population autochone et qu'elle ne possédât pas de façon privée les moyens de production et en particulier la terre), je n'en disconviens pas. Mais l'Algérie fut-elle le seul pays à travers l'histoire à être dirigé par une caste d'origine étrangère, sans pour cela être une colonie ? Des cas semblables foisonnent dans l'histoire. Il n'y a pas si longtemps que les souverains britanniques, aïeux de l'actuelle reine du Royaume Uni, ne parlaient que l'allemand, langue de leur pays d'origine.

Une forte centralisation et un régime autoritaire n'empêchèrent pas la décadence des deys d'Alger laissant le contrôle du commerce extérieur à de riches Juifs francs peu soucieux des intérêts de l'Etat et des populations. Ce furent les créances du principal négociant juif Bacri en collusion avec le ministre français Talleyrand qui provoquèrent la juste colère du dey Hussein, fort de son bon droit.

Si la conquête d'Alger fut relativement facile, celle de l'Algérie le fut beaucoup moins. Une des originalités de ce nouveau livre, et que je tiens aussi à signaler, est de montrer le caractère persistant de la résistance à la conquête française.

Monsieur JULIEN démontre qu'elle ne fut pas le fait des bourgeois d'Alger enrichis par le négoce et gros propriétaires qui, comme les collaborateurs de tous pays, essaient avant tout, de défendre leurs intérêts et de sauver leurs biens. Cette résistance fut le fait des gens du peuple et par dessus tout des ruraux. Dès juillet 1830, les délégués des tribus ainsi que les marabouts poussés par la population choisirent la lutte. La décision tragique d'un villageois faisant brûler en public son fils engagé dans l'armée française est pleine de signification. Que ce fût sous une forme organiée comme au temps d'Abdelkader pour lequel l'auteur a une grande admiration ou sous forme moins organisée, sans direction centrale (bien que parfois il s'agisse de révoltes générales comme le soulèvement de 1871 en Kabylie), le peuple algérien ne cessa jamais de manifester sa volonté de chasser l'envahisseur.

Même les grands seigneurs et féodaux du régime colonial n'étaient pas toujours sûrs. « *Tous nos chefs*, confiait le maréchal Bugeaud à la fin de sa carrière, *ont eu des regrets de nous avoir servi et les velléités de nous trahir ; ceci est dans la nature des choses* ».

La lecture de certains passages décrivant des exécutions, des enfumages, des incendies de village, des atrocités commises après la fin des combats (à Zaatcha, Laghouat, etc...) des faits de corruption ou de détournement d'une partie du trésor des souverains algériens, la lecture du long chapitre concernant l' « Armée d'Afrique » où l'auteur se sert des propres textes des militaires français, laissent une impression de nausée. M. JULIEN juge sévèrement les condottieri comme un général Yusuf « *qui fondait son autorité sur la terreur, razziant les tribus voisines, les rançonnant en argent et en femmes* », un maréchal Clauzel trafiquant de sa charge, un maréchal Bugeaud ayant ordonné ou couvert de nombreux crimes et s'étant laissé corrompre par l'octroi d'une grosse somme d'argent par l'Emir Abdelkader à la veille du traité de la Tafna, etc...

L'auteur essaie cependant de rendre justice à des généraux comme Berthezène, ou Valée ou l'intendant Pichon qui ne furent pas des ultras et s'élevèrent contre certains abus. Ces hommes n'ont pas eu droit aux louanges des historiens colonialistes.

Monsieur JULIEN fait preuve toutefois d'une particulière indulgence envers les « Bureaux Arabes » et Napoléon III. Il est vrai que certains officiers des Bureaux Arabes n'avaient pas le racisme intégral des colons et se sont opposés à l'appétit féroce de ces derniers en les empêchant de se saisir de toutes les terres encore entre les mains d'Algériens. Mais ces ancêtres des administrateurs de communes mixtes qui ont fait si longtemps « suer le burnous » et des officiers des trop fameuses SAS de la Révolution, dont certains se sont opposés aux ultras d'Alger, n'ont abouti à aucun résultat avec leur paternalisme

autoritaire et leur justice sommaire, que les « indigènes » n'appréciaient pas plus que les expéditions punitives, les massacres et les franches spoliations des terres. Le colonialisme était et reste un tout, un système qu'on ne peut amender ou réformer.

Admettons que Napoléon III ait eu quelques bonnes intentions en arrêtant des spoliations de terre pour d'ailleurs en créer d'autres à caractère nettement capitaliste, il n'aura fait en définitive que renforcer la mainmise sur les terres des paysans.

Monsieur JULIEN le reconnaît (page 439) : « *le libéralisme du Second Empire, dit-il, aboutit à une faillite totale au point que Mac Mahon avoue en* 1870 *que « l'initiative individuelle à laquelle il a été donné liberté entière n'a produit, sous le rapport du peuplement et de l'exploitation, que des résultats à peu près nuls », sans compter la ruine des tribus expropriées* ».

Si le Sénatus-consulte de 1863 a essayé de couper court à la voracité des colons en rendant « *les tribus propriétaires des territoires dont elles ont la jouissance permanente et traditionnelle à quelque titre que ce soit* », il a créé le mécanisme qui désintégra ces tribus et a permis à des sociétés d'accaparer des terres devenues propriétés individuelles. Le Sénatus-consulte de 1863 ouvrit le chemin à la loi foncière de 1873 qui porta le coup de grâce aux paysans algériens.

L'ouvrage se termine à la fin du Second Empire français sur le dernier acte de la révolte de Kabylie en 1871. « *La répression fut terrible* », *écrit Rinn ; les insurgés furent considérés par les tribunaux français comme belligérants vaincus, comme des sujets Algériens et, enfin comme des Français. Ce fut à titre de belligérants qu'ils durent payer des sommes exorbitantes d'argent, comme contribution de guerre. A titre d'indigènes algériens, leurs terres furent frappées de séquestre ;* 574.000 *hectares furent ainsi confisqués. Enfin, à titre de Français, les insurgés furent traduits devant des cours d'assises où ne siégèrent que des jurys de colons* ».

Une longue pratique du passé lointain et récent de l'Afrique du Nord et de l'Afrique en général a amené l'auteur à formuler une philosophie de l'histoire coloniale d'après les constantes de chaque pays. Ses conclusions, en ce qui concerne l'utilisation de la religion comme moteur principal des réactions des colonisés, est remarquable. Le professeur Charles-André JULIEN dit souvent que les ouvriers ne se mettent pas en grève parce qu'ils sont marxistes mais parce qui'ls sont heureux qu'il existe une doctrine justifiant leur mouvement.

Tout mouvement d'indépendance a besoin d'une idéologie ; c'est ainsi que l'Islam fut en Algérie un moteur à la résistance acharnée à l'envahisseur.

L'ouvrage se termine d'une part, sur la description de la douleur des Algériens après l'échec du soulèvement et les horreurs de la répression, d'autre part, sur celle de la joie victorieuse des colons qui « *se*

sentaient enfin libres d'instaurer sur le pays et la masse indigène, une administration politique, économique et sociale que rien ne pourrait ébranler ».

L'ouvrage écrit par un étranger ne connaissant pas l'arabe, reste forcément partiel. M. JULIEN a écrit une histoire vue de l'extérieur en utilisant uniquement des Archives et des documents européens et en particulier français. L'âme du pays est absente de l'ouvrage. La résistance des Algériens et leurs réactions à la répression et à la mainmise sur les richesses ne sont vues et décrites que d'après des documents et témoignages étrangers. Il s'agit d'une grosse lacune mais que l'auteur reconnaît. Il n'est pas Algérien, il est un universitaire français écrivant pour des Français. Mais en attendant que les Algériens écrivent leur histoire sur de nouvelles bases, l'ouvrage reste précieux. En 1964 alors qu'il mettait la dernière main à son ouvrage M. JULIEN me disait : « *C'est aux Algériens eux-mêmes que doit incomber la responsabilité de présenter l'histoire de leurs pays* ». Cette idée est reprise dans l'actuel ouvrage (page 517). « *L'Algérie indépendante doit,* dit l'auteur, *tirer de son sein des historiens qui rechercheront la documentation et les traditions locales et pourront renouveler les questions, en mettant en relief des ressorts dont l'importance a pu échapper aux Occidentaux. L'étude des révoltes conduites par des marabouts, des insurrections tribales, des formations et des dissolutions d'alliances, des influences respectives du patriotisme, de la religion et de l'économie, du comportement des Algériens en présence des autorités et de leur adaptation aux exigences administratives, est à reprendre avec une nouvelle optique. Mais ce travail ne pourra être fécond que s'il est inspiré par la seule recherche de la vérité. L'histoire ne doit pas se confondre avec le pamphlet, surtout lorsqu'elle vise à réfuter, à juste raison, des déformations antérieures. Les historiens algériens de demain auront profit à méditer les pages remarquables de J. Berque « Les Arabes » (1959), pp. 101-105, sur les dangers, pour des pays devenus indépendants, d'une histoire fondée sur le « ressentiment* ».

En tant qu'historien, M. Charles-André JULIEN n'ignore pas que les peuples récemment libérés du joug colonial cherchent dans leur passé des encouragements à leur action. J'ajouterai qu'ils sont d'autant plus portés à renouer avec leur passé qu'ils ont la certitude que l'histoire déjà écrite est partiale. Je pense que l'auteur, en mettant en garde contre une histoire fondée sur le ressentiment craint, en tant que savant et chercheur, que le désir des ex-colonisés de réfuter hâtivement les doctrines officielles de la colonisation ne risque de les faire tomber dans des excès contraires. Il ne fait pas de doute que la vérité demeure la plus sûre des méthodes, qu'elle incite à la réflexion et fortifie en définitive nos idéaux.

Mahmoud BOUAYED.